

**Aux producteurs de grandes
cultures de la zone vulnérable
Mauguio-Lunel**

Lattes, le 15 décembre 2011

Objet :

Reliquats azotés et 1^{er} apport
sur blé dur

Réf :

MP/ABT/CF/SS/FB

Dossier suivi par :

A. Boscher ☎ 04 67 20 88 33
C. Lafon ☎ 04 67 20 88 23

Madame, Monsieur,

Nous vous faisons parvenir les résultats des mesures de reliquats d'azote dans le sol, réalisées entre le 28 novembre et le 5 décembre 2011 sur la zone de Mauguio-Lunel, sur un échantillon de 32 parcelles choisies en fonction du type de sol et du précédent cultural, de façon à couvrir la diversité des situations de ce secteur.

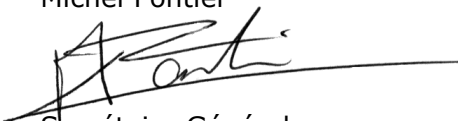
Dans la plus part des cas, les niveaux de reliquats mesurés permettront de couvrir les besoins en azote des blés. En conséquence il n'y aura pas de demande de dérogation à la directive nitrates cette année : l'apport d'azote reste interdit avant le 15 janvier 2012 sur les 19 communes de la zone vulnérable (Baillargues, Candillargues, Castelnaud-le-Lez, Lansargues, Lattes, Le Crès, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Mauguio, Montpellier, Mudaison, Pérols, St Aunès, St Brès, St Just, St Nazaire de Pézan, Valergues, Vendargues).

D'une exploitation à l'autre, les situations ne sont cependant pas toujours comparables (stade des cultures, pluviométrie...) et mériteront dans certains cas pour la suite, une adaptation du plan de fertilisation. C'est pourquoi nous vous invitons à vous reporter à **l'analyse des résultats et aux conseils** fournis dans le document **au verso**.

Pour les détails concernant l'ensemble des obligations liées à la zone vulnérable, la brochure "Directive Nitrates - Mode d'emploi du 4^{ème} programme" est disponible sur le site internet de la Chambre (<http://www.herault.chambagri.fr/agriculture-durable/eau/directive-nitrates.html>) ou sur simple demande.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter nos services.

Michel Pontier



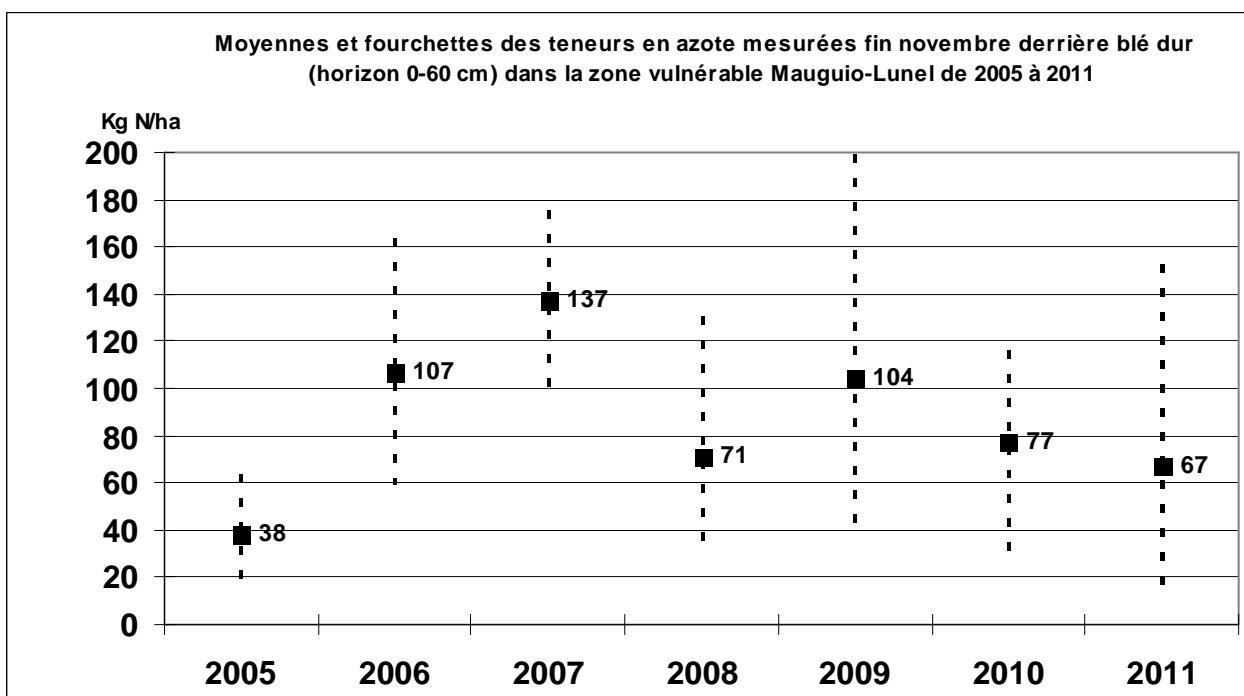
Secrétaire Général
Responsable du Groupe
de travail "Eau - Environnement"

Blé dur : niveau des reliquats azotés à l'automne 2011

La Chambre d'Agriculture et ses partenaires, l'ADVAH, le CEHM et Semenciers du Sud, viennent de terminer la campagne de prélèvements sur le réseau de suivi dans la zone vulnérable Mauguio-Lunel.

L'analyse des reliquats mesurés sur un échantillon de 32 parcelles (tous précédents confondus) donnent en moyenne 65 kg/ha d'azote (NO₃) dans l'horizon 0 à 60 cm. Les niveaux moyens retrouvés cet automne sont légèrement inférieurs à ceux mesurés en 2008 et 2010. Il convient de noter que les pluies, certes abondantes, n'auront pas entraîné partout les lessivages que l'on aurait pu craindre. Cependant une tendance significative sera à prendre en compte pour la suite : les valeurs faibles (< 40 kg N/ha) sont plus nombreuses en fréquence que les années précédentes.

Précédents	Moyenne (kg N/ha)
Blé dur (<i>cf graph ci-dessous</i>)	67 (17 à 152)
Melon	63 (45 à 82)
Maïs semence	60



La fourniture d'azote nitrique par le sol couvrira les besoins de la majorité des blés semés tardivement après la période pluvieuse de fin octobre début novembre. Les blés les plus avancés, semés entre le 15 et le 20 octobre, aujourd'hui au stade tallage, n'ont pas subi de carence précoce et pourront par leur système racinaire développé, aller chercher l'azote plus en profondeur.

Mais dès le 15 janvier, sur les parcelles pour lesquelles les valeurs mesurées sont inférieures à 50 kg/ha, il conviendra d'intervenir très rapidement. Ces situations se retrouvent derrière les précédents :

- pour lesquels il n'y a pas toujours eu d'apports azotés (gel, pois chiche, tournesol),
- blés dur sous fertilisés et/ou ayant dépassé leur rendement objectif en 2011.

Dans quelques cas, de faibles reliquats ont également été mesurés en sols très filtrants ou à l'inverse sur des parcelles asphyxiées (pertes par dénitrification).

